République Française
Département de Saône-et-Loire

Commune de CHATENOY-EN-BRESSE

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 24 avril 2026
Date de la convocation : 17 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le 24 avril, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de M. PRUDHON Fabrice, Maire

- **Membres en exercice : 15**
- **Présents : 12**
- **Votants : 15**
- **Pour : 15**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

Présents : PRUDHON Fabrice, SCHEUBEL Martine, MOUCHOUX Adeline, FORTIN Olivier, MOUGEOT Jeanine, PARISOT Laurent, LEFEBVRE Erick, BIGOIN Angélique, LONGECHAUD Anne-Laure, VEREMME Léo, COLETTE Gaëtan, PAPET Maxence
Excusés : CHARRET Christophe par SCHEUBEL Martine, HOLAIND Sophie par LONGECHAUD Anne-Laure, THEVENIN Sabrina par MOUCHOUX Adeline.
Absents : --

Secrétaire de séance : Gaëtan COLETTE

DE-025-2026-
Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

M.le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants,

La désignation des commissaires est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du Conseil Municipal.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent l'installation de l'organe délibérant de la commune, soit au maximum avant le 20 juin 2026 .

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DRESSE une liste de 24 noms dans les conditions suivantes :

1	M.	PEULSON	Jean-Claude	05/02/1967	59 rue des Tuileries	TF
2	M.	COINTOT	Daniel	06/08/1959	4 allée du Grand Curtil	TF
3	M.	COULON	Mathieu	26/03/1982	1 Allée Robert Baudoin	TF
4	M.	PRESUMEY	Patrick	06/02/1960	2 Allée Robert Baudoin	TF
5	M.	JORDIEUX	Daniel	24/04/1946	1 rue des Frênes	TF
6	M.	EUVRARD	Christian	12/08/1961	5 B rue de la Chapelle	TF
7	M.	JONDEAU	Jean-François	02/04/1956	18 rue des Tuileries	TF
8	M.	JACOB	Bernard	20/06/1948	41 rue des Tuileries	TF
9	M.	FLAMAND	Jean-Paul	28/07/1955	17 rue des Tournesols	TF
10	M.	FROST	Georges	24/04/1957	3 rue Vignes Renard	TF
11	MME	GAUDILLERE ep. MOUGEOT	Jeanine	29/08/1961	43 B rue Vignes Renard	TF
12	M.	FEVRE	Franck	06/08/1970	5 allée du Grand Curtil	TF
13	M.	BOUCHACOURT	Julien	11/09/1983	4 rue des Huns	TF
14	M.	DUBOIS	Fabien	22/01/1985	11 rue du Bourg	TF
15	M.	VEREMME	Léo	04/07/1994	28 rue des Huns	TF
16	M.	VINCENT	William	12/07/1952	26 B rue de Marsière	TF
17	M.	GAUDIN	Jacky	28/12/1951	1 rue de la Chapelle	TF
18	M.	VARREAUX	Aurélien	07/12/1985	9 rue de Marsière	TF
19	M.	PONCET	Christian	22/04/1962	13 B allée des Paquerettes	
20	MME	DESBOIS	Jocelyne	09/07/1966	7 allée du Verger	TF
21	M.	FROST	Daniel	03/01/1960	18 rue des Champs Brulés	TF
22	MME	SCHWOB	joelle	16/04/1963	18 C rue des Tuileries	TF
23	MME	LETOURNEAU	Pascale	11/09/1958	Allée des Coquelicots	TF
24	MME	PHILIPPE	Agnes	23/09/1959	19 A rue Vigne Renard	TF

Le Maire, Fabrice PRUDHON

Le secrétaire de séance, M. Gaëtan COLETTE